



Ezy infos

Édition spéciale COVID-19

03 avril 2020

Mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Notre pays est confronté, comme le reste du monde, à la plus grave crise sanitaire depuis un siècle.

Il nous faut remercier particulièrement les professionnels de santé qui se battent contre le virus Covid 19 avec dévouement et beaucoup d'abnégation. Leur travail devient de plus en plus difficile avec la propagation de la maladie. Notre rôle est d'abord de leur faciliter la vie au quotidien. Ainsi la Commune, les enseignants, les ATSEM et les animateurs accueillent chaque jour à l'école maternelle et au pôle enfance les enfants des professionnels de santé d'Ezy, mais aussi ceux de 10 communes alentours.

La Mairie n'est plus ouverte au public, confinement oblige, mais les services de la Commune sont opérationnels. Pendant les heures ouvrables habituelles, une permanence est assurée pour le suivi des dossiers en cours et répondre au téléphone ou par mail aux besoins des habitants. Les personnels des services techniques sont également sur le terrain par roulement pour assurer l'entretien de la commune et des bâtiments. Je remercie chaleureusement tous les agents de la Commune qui restent mobilisés et qui contribuent à la continuité du service public et à faciliter le mieux possible la vie de tous nos citoyens.

Ezymédi@ est fermée au public, mais notre bibliothécaire Laurence Guéry diffuse régulièrement par mail aux adhérents toutes les animations et contenus disponibles en ligne.

Je remercie également les policiers municipaux, qui sont en première ligne, sur le terrain, au contact des habitants. Ils font respecter les règles de confinement et les consignes de sécurité, mais ils sont aussi présents pour assurer la sécurité des biens et des personnes et pour vous apporter leur aide au quotidien.

Nous n'oublions pas les personnes dites « vulnérables ». Formalisé en 2013, les personnes âgées et personnes handicapées qui ont accepté de figurer sur le « registre des personnes sensibles », sont suivies en permanence par le CCAS. Elles sont près d'une centaine. Elles ont toutes été régulièrement contactées ces 2 dernières semaines. En relation avec les services du Département et les services d'aide à la personne, certaines sont suivies quotidiennement. La majorité de ces personnes n'ont pas de besoin immédiat, mais elles savent qu'elles peuvent appeler le CCAS ou la mairie en cas de nécessité.

Notre Commune n'est malheureusement pas épargnée par le Covid-19. Deux cas ont été recensés sur notre territoire.

Mairie d'Ezy-sur-Eure

1, rue Octave Lenoir - BP 53 - 27530 EZY-SUR-EURE - 02 37 64 73 48

Internet : www.ezysureure.fr - Facebook : Mairie Ezy sur Eure

Le confinement est le mot d'ordre principal. C'est la seule mesure efficace pour éviter la propagation du coronavirus. J'appelle chacun à rester chez soi, à ne sortir qu'en cas de nécessité répondant aux motifs listés sur l'attestation fournie par le Ministère de l'Intérieur. Pensez à vos aînés, à vos parents, à vos enfants, à vos proches. Cette crise sanitaire est à prendre avec sérieux et gravité. Pour la protection de tous, les déplacements doivent être réduits au strict minimum.

Concernant le marché du dimanche, nous n'avons pas demandé à Monsieur le Préfet de dérogation pour son maintien. En effet le marché dominical attire des centaines de clients qui peuvent faire plusieurs dizaines de kilomètres pour venir à Ezy. Ce constat rendait ce marché du dimanche incompatible avec la politique de confinement en vigueur.

A contrario, nous avons demandé une dérogation préfectorale pour le marché du jeudi. En effet celui-ci est un véritable marché d'approvisionnement local, Il apporte une diversification de l'offre d'achat et il est indispensable pour ceux qui ne disposent pas de moyen de locomotion. L'agencement du marché du jeudi et le nombre d'étals est conforme au respect des mesures d'hygiène et de distanciation sociale prévues par les textes : à savoir les distances entre les stands, les mesures d'hygiène à respecter sur chaque étal et par chaque marchand ainsi que le respect des gestes barrières. J'en profite pour demander à chacun de respecter scrupuleusement les distances avec ses voisins dans les files d'attente.

Je souhaite également remercier les commerçants de la Commune qui ont su adapter leurs offres et leurs services pour permettre à chacun de pouvoir faire ses courses en respectant les règles liées au confinement.

Enfin, en ce qui concerne la restauration scolaire, en mars les élèves des écoles maternelle et élémentaire n'y ont déjeuné que 2 semaines avant le confinement. La solidarité dicte notre conduite en cette période qui, nous le savons, est difficile économiquement. C'est pourquoi, nous avons décidé d'en accorder la gratuité à toutes les familles pour le mois de mars.

Cette situation est pour nous tous inédite, mais nous devons être persuadés que c'est ensemble, collectivement, que nous pourrons préserver notre sécurité et notre santé. Respectons le confinement. Respectons les « gestes barrière ». Restons solidaires, c'est pour le moment la seule attitude efficace pour venir à bout de cette épidémie.

Pierre LEPORTIER
Maire

Le marché



Le marché du jeudi matin, marché d'approvisionnement local est maintenu à titre dérogatoire.

Le marché du dimanche matin, marché d'envergure régionale n'est pas compatible avec les mesures de confinement demandées par l'État, il est donc suspendu.

Permanences Mairie et CCAS

Compte tenu du contexte sanitaire et des mesures prises par le gouvernement, la Mairie est fermée au public. Néanmoins, nous restons joignables par téléphone du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 et le samedi de 9h00 à 12h30 au **02 37 64 73 48**. Vous pouvez également nous contacter par mail : mairie@villeezysureure.fr

La permanence téléphonique du CCAS est accessible tous les jours aux mêmes horaires que la mairie : **02 37 64 73 48**

Les membres de la commission, l'agent social et l'Adjoint en charge du CCAS, sont mobilisés, tous les jours, encore plus particulièrement depuis le début de cette crise sanitaire, pour vous aider et vous soutenir, quel que soit votre âge.

Depuis plusieurs années un registre des personnes sensibles a été mis en place. Celui-ci permet d'assurer un suivi régulier :

Peuvent figurer, **à leur demande**, sur le registre nominatif :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Protégez-vous. Protégez vos proches, votre entourage... Restez confinés.

Le banquet des sages prévu le 8 mai 2020 est annulé

Les déchets

La collecte des déchets verts est suspendue jusqu'à nouvel ordre et les déchetteries sont fermées. Les bulles à verre ne sont plus relevées et les points de collecte arrivent à saturation, nous vous prions de garder votre verre chez vous en attendant que la situation soit rétablie. La collecte des déchets ménagers et emballages est assurée mais susceptible de connaître des perturbations.

La Poste

Le bureau de poste d'Ezy-sur-Eure est actuellement fermé. Le bureau de poste ouvert le plus proche est celui de Pacy-sur-Eure. La Poste met à jour régulièrement une liste des bureaux de poste ouverts. Pour la consulter, rendez-vous à cette adresse :

<https://aide.laposte.fr/categorie/covid-19/la-poste-courrier-et-colis/>

Initiatives locales

Informations connues à ce jour, liste susceptible d'évoluer

COMMERCES D'EZY

En cette période de confinement, des commerçants de la commune proposent un service de retrait et/ou de livraison à domicile afin de limiter les déplacements.

- **Petit Casino** : livraison à domicile et retrait en boutique du mardi au samedi en appelant le 02 37 64 73 85
- **Ô P'tit Bocal** : service de commande avec retrait en boutique et pour les résidents d'Ezy livraison à domicile. Par téléphone 09 87 15 92 25 ou en ligne : www.optitbocal.olca.com
- **Boulangerie d'Alex** : livraison à domicile en appelant au 02 37 48 04 96
- **Aux Plaisirs Gourmands** boulangerie-pâtisserie : livraison à domicile possible, 02 37 64 74 13
- **Boucherie Ézéenne** : retrait en boutique en commandant sur le site : <https://www.olca.com/evreux/boutiques/boucherie-ezeenne> ou par téléphone au 02 37 64 71 76
- **Ezy Viandes** : retrait en boutique en commandant sur le site : <https://www.olca.com/evreux/boutiques/ezy-viandes> ou par téléphone au 02 37 64 61 63
- **Au Porc Salut** : retrait en boutique en commandant par téléphone au 02 37 41 76 21.
Livraisons possibles

Encore une fois, n'hésitez pas à nous signaler toute initiative locale ou toute demande d'aide afin que nous puissions relayer ces informations auprès du grand public ou des services concernés.

COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Liste des commerçants du marché pouvant assurer de la livraison à domicile :

- **Boucherie chevaline**
 - Caseneuve Didier : 06 79 64 43 96
- **Fruits et Légumes**
 - Chir Primeurs : 06 67 76 30 35
 - Le Plessis Primeurs : 06 17 64 52 22
 - Haclewyn Philippe : 06 14 66 73 45
- **Fromagerie**
 - Au P'tit Fromage et produits laitiers : 06 87 70 25 33
 - Haclewyn Mickael et Jessica : 06 13 18 88 59
 - Fromagerie la rose : 06 15 43 34 56
 - O'tour du Fromage : 06 16 32 91 71
- **Producteur (fruits, légumes, volailles...)**
 - Benoist Patrick : 02 37 43 71 18